

## BENIN : FICHE PAYS – MAI 2024



Catégorie OCDE (2023) : 6/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : BB-/ B1/ B+

Change : franc CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro)

Horizon de l'objectif de réduction des GES : 16,2% (hors secteur forestier) horizon 2030

### FORCES

- Croissance dynamique
- Soutien financier international
- Position de plaque tournante commerciale (réexportation en Afrique de biens importés d'Europe)

### FAIBLESSES

- Faible diversification de l'économie dominée par l'agriculture (coton)
- Base d'exportations étroite
- Dépendance à l'égard du Nigéria

## SYNTHESE :

Evolution : positive.

### Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : la croissance béninoise devrait rester dynamique en 2024-25, soutenue par le ralentissement des prix et la levée des sanctions imposées au Niger, qui avaient affecté les secteurs du commerce et des transports en 2023. Les investissements du Plan d'Action Gouvernemental et l'activité du port de Cotonou devraient permettre au pays d'enregistrer une croissance de l'ordre de 6% en 2024-2025. Toutefois, les incertitudes restent fortes concernant la situation au Nigéria, dont le Bénin est très dépendant, la situation sécuritaire au Nord du pays, ainsi que le contexte mondial.
- Vulnérabilité des comptes publics : la réduction du déficit budgétaire observée en 2023 grâce aux bonnes performances en matière de mobilisation des recettes fiscales devrait se poursuivre en 2024-25. La croissance et la poursuite des réformes fiscales devraient permettre au Bénin de respecter le critère de convergence UEMOA (-3% du PIB) à l'horizon 2025, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'accord FMI. L'endettement public pourrait ainsi baisser à 52% du PIB en 2025. Le reprofilage de la dette a permis de réduire le service de la dette et ainsi la vulnérabilité du pays.
- Vulnérabilité extérieure : la base d'exportation du Bénin est étroite, constituée essentiellement de produits agricoles (coton, fruits). La hausse des cours du coton devrait être en partie compensée par une modération des volumes exportés avec le développement de la transformation locale. Les besoins d'importations (énergie, biens d'équipement) devraient rester élevés, limitant la réduction du déficit courant (-5% du PIB prévu en 2024 et -4,6% en 2025). Le ratio d'endettement extérieur progresse et pourrait dépasser 45% du PIB en 2024 (moins de 40% en 2021). Le risque de surendettement reste modéré grâce à une structure plutôt favorable (dette concessionnelle majoritaire).
- Vulnérabilité du secteur bancaire : les ratios de capitalisation sont satisfaisants. La qualité des portefeuilles tend à s'améliorer. Les banques sont particulièrement exposées sur les secteurs du commerce et des activités d'import/export.

### Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : le Bénin a connu une période d'instabilité politique et sociale début 2019. Le président P. Talon a été réélu pour un second mandat en avril 2021 aux termes d'une élection marquée par d'importantes tensions. La situation s'est apaisée par la suite et le scrutin législatif de janvier 2023 s'est déroulé dans le calme. Les prochaines élections sont prévues en 2026. Le pays fait face à la menace des attaques terroristes au Nord, à la frontière avec le Burkina Faso et le Niger, où la situation sécuritaire se dégrade
- Climat des affaires : le Bénin est relativement mieux classé que ses voisins selon les indicateurs de gouvernance Banque Mondiale. Le pays a regagné en 2022 les quatre places perdues en 2021. D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le climat des affaires, particulièrement pour lutter contre la corruption et favoriser la création d'entreprises et plus généralement soutenir le secteur privé.

### Environnement et politique du climat :

- Vulnérabilité climatique : le Bénin a un niveau très élevé de vulnérabilité aux changements climatiques (161<sup>ème</sup> sur 181 selon l'indicateur ND Gain), notamment aux risques de sécheresse et d'inondations. Il est faible émetteur de GES mais ses émissions tendent à augmenter. Le Bénin bénéficie d'un programme de la BAD en faveur du renforcement de la résilience des populations du Sahel et a lancé en 2020 un Programme d'appui des villes au changement climatique.

## STRUCTURE DES ÉCHANGES

### Principaux partenaires commerciaux + France

Part moyenne des échanges de marchandises 2018-2022 (% du total)	
Exportations	Importations
Bangladesh	34,8%
Inde	13,3%
Chine	7,6%
Viet Nam	6,1%
France (22 <sup>ème</sup> )	0,5%

### Part moyenne des échanges de marchandises entre 2018 et 2022 (% du total)

	Exportations	Importations	
Coton	57,3%	Céréales	20,2%
Fruits, graines	14,3%	Combustibles	17,2%
Huile de palme	3,8%	Voitures, véhicules	7,0%
Fonte, fer et acier	3,7%	Eqpts mécaniques	4,9%
Hydrocarbures	3,6%	Produits pharmaceutiques	4,4%

Source: International Trade Center, CNUCED

Source: International Trade Center, CNUCED



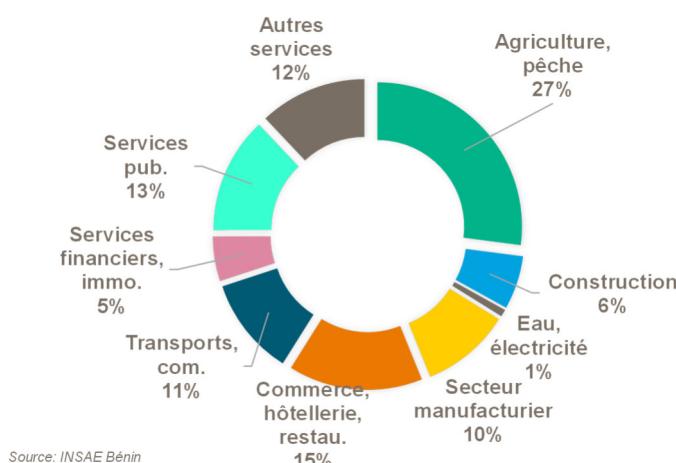
## TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Benin	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024 (p)	2025 (p)
<b>STRUCTURE ECONOMIQUE</b>							
PIB (Mds USD, courant)	14,4	15,7	17,7	17,4	19,4	21,4	23,1
Rang PIB mondial	129	121	125	126	123	121	120
Population (Mns)	12,3	12,6	13,0	13,4	13,7	14,1	14,5
Rang Population mondiale	75	75	73	73	72	72	71
PIB / habitant (USD)	1 171	1 240	1 362	1 305	1 411	1 512	1 590
Croissance PIB (%)	6,9	3,8	7,2	6,3	5,8	6,0	6,0
Inflation (moyenne annuelle, %)	-0,9	3,0	1,7	1,4	2,8	3,0	2,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	6,3	10,2	5,1	4,3	NA	NA	NA
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>							
Dette publique (% PIB)	41,2	46,1	50,3	54,2	54,2	53,4	52,4
Solde public (% PIB)	-0,5	-4,7	-5,7	-5,6	-4,5	-3,7	-2,9
Charge de la dette publique (% recettes budg.)	15,0	19,0	20,0	14,0	13,0	12,0	11,0
<b>POSITION EXTERNE</b>							
Solde courant (% du PIB)	-4,0%	-1,7%	-4,2%	-6,0%	-5,6%	-5,0%	-4,6%
IDE (% du PIB)	1,3%	1,0%	1,7%	1,4%	1,2%	1,1%	1,1%
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	5,6	5,5	5,1	4,2	3,2	3,0	3,1
Dette extérieure totale (% PIB)	27%	34%	40%	44%	45%	46%	47%
Dette extérieure CT (% PIB)	0,3%	1,8%	1,9%	2,1%	NA	NA	NA
Taux de change	586,3	575,6	554,5	622,4	606,6	NA	NA
<b>SYSTÈME BANCAIRE</b>							
Fonds propres / actifs pondérés	10,4	14,4	13,6	16,2	NA	NA	NA
Taux de NPL	17,7	16,2	12,4	7,2	NA	NA	NA
ROE	7,0	7,6	NA	NA	NA	NA	NA
<b>SOCIO-POLITIQUE</b>							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	140	134	138	134	NA	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	153	149	NA	NA	NA	NA	NA
<b>CLIMAT</b>							
Rang émissions de CO2 par habitant (160 pays) <sup>a</sup>	126	123	121	120	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) <sup>b</sup>	169	166	161	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (64 pays) <sup>c</sup>	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (WEO 04/2024, rapport pays 01/2024); \*Banque Mondiale;

a : Agence Internationale de l'Energie, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité), c : Germanwatch

### Bénin : part des secteurs dans l'activité (% valeur ajoutée, 2021)



## 1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Une économie tirée par la production agricole et le transport**

**Le secteur agricole** (environ 30% du PIB) **est dominé par la production de coton**, qui a atteint 587 000 t pour la saison 2022/23 (moins de 300 000 t en 2015). Le Bénin a retrouvé sa place de 1<sup>er</sup> producteur d'Afrique après l'avoir cédée au Mali lors de la campagne précédente. **L'anacarde** est la deuxième filière d'exportation. Le secteur agricole fait l'objet d'un soutien de l'Etat grâce au « fonds national de développement de l'agriculture ». Les aides sont concentrées sur six filières (coton, maïs, riz, ananas, manioc et anacarde).

**L'égrenage du coton et la transformation de produits agricoles constituent les activités principales du secteur manufacturier** (10% du PIB). Une zone économique spéciale a été créée (Glo-Djigbé) afin d'attirer les investisseurs et développer l'industrie de transformation du coton et de l'anacarde.

Les services sont dynamiques, notamment ceux liés aux transports, grâce au port de Cotonou, géré par Port of Antwerp International (PAI), société privée filiale du port d'Anvers. Le Bénin assure un accès maritime essentiel pour plusieurs pays enclavés de la région, en particulier le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

- **L'activité devrait rester dynamique en 2024-25.**

Le Bénin a non seulement été l'**un des rares pays d'Afrique sub-saharienne à avoir échappé à la récession en 2020** mais a enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés (+3,8%). Le pays a retrouvé son niveau d'activité d'avant crise en 2021 (+7,2%) et maintenu une activité soutenue en 2022 (+6,3%). **L'économie béninoise a en revanche souffert en 2023 des conséquences des sanctions imposées au Niger** après le coup d'Etat de l'été 2023, notamment les restrictions au commerce, qui ont pesé sur l'activité du port de Cotonou. Par ailleurs, la suppression des subventions à l'énergie au Nigéria mi-2023, principal fournisseur de carburant du Bénin, en particulier par voie de contrebande, a provoqué une forte hausse des prix de l'essence (+65% selon le FMI). Celle-ci a contribué à freiner la croissance, qui s'est établie à 5,8%.

**En 2024-25, le Bénin devrait notamment bénéficier de la levée des sanctions contre le Niger.** La reprise des échanges commerciaux et le lancement des exportations de pétrole nigérian, acheminé par l'oléoduc inauguré en mars 2024<sup>1</sup> seront positifs pour l'activité béninoise.

**Les investissements devraient rester soutenus par la réalisation de différents projets du Plan d'Action Gouvernemental (PAG 2021-26).** L'activité du secteur

**des services**, en particulier les transports (port de Cotonou), devrait rester porteuse. La production de coton demeurerait bien orientée, avec des mesures prises en 2023 en faveur des producteurs (subvention à l'achat des récoltes et taux réduits sur les intrants).

Enfin, le **développement des zones économiques spéciales** (extension de la zone industrielle Glo-Djigbé), orientées vers la production textile et la transformation agro-alimentaire, devrait aussi favoriser l'activité.

**Le taux de croissance pourrait en conséquence accélérer légèrement pour se stabiliser autour de +6% en 2024 - 2025**, un taux nettement supérieur à la moyenne d'Afrique sub-saharienne (autour de 4%).

**Des aléas entourent toutefois ce scénario de croissance.** Les efforts de consolidation budgétaire annoncés par le gouvernement dans le cadre de l'accord FMI, pourraient freiner la croissance. L'activité du Bénin, en particulier celle des secteurs des transports et du commerce, reste en outre dépendante de la situation économique au Nigéria, en raison des fortes relations commerciales. Une dégradation de la situation sécuritaire au nord pourrait également peser sur la croissance. Par ailleurs, l'évolution des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, de la demande mondiale, notamment de textile ou encore les risques climatiques, sont également sources d'incertitudes.

- **Le secteur bancaire présente des fragilités mais tend à se renforcer**

**Le niveau de capitalisation du secteur bancaire est satisfaisant.** Deux établissements de petite taille, sous-capitalisés, ont été soutenus par l'Etat en 2022. Le ratio de capitalisation, qui atteignait à peine 10% en 2019 est désormais supérieur 16% (2022, dernière donnée disponible), soit au-dessus du minimum requis par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de 11,25%).

Le ratio de prêts non performants s'est nettement amélioré, à moins de 6% (contre 17,7% en 2019). D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le cadre réglementaire.

**L'accès aux financements bancaires reste limité**, notamment pour les PME. Pour augmenter l'offre, La Poste a été autorisée à développer une activité bancaire. Le Bénin a lancé une stratégie d'inclusion financière (2023-27), alignée sur la stratégie régionale dans ce domaine.

**Les prêts sont concentrés sur les secteurs de la construction** (de l'ordre de 20% du total en juin 2022) mais cette part tend à se réduire (30% en 2019). Le poids du secteur du commerce/hôtellerie/restauration augmente, représentant près de 19% des prêts. Le secteur manufacturier représente moins de 8% du total.

<sup>1</sup> un oléoduc de 2 000 km qui doit permettre au Niger d'écouler pour la première fois son brut sur le marché international, via le port de Sèmè au Bénin

## 2. FINANCES PUBLIQUES

### • Efforts de réduction du déficit budgétaire

La crise sanitaire a provoqué une nette dégradation des finances publiques en 2020, accentuée en 2021 par la hausse des dépenses dans le contexte des élections présidentielles d'avril 2021. L'Etat a renoncé à la consolidation budgétaire en 2022 en privilégiant les mesures de lutte contre l'inflation. Le déficit s'est réduit en 2023 grâce à la hausse des revenus favorisée par les mesures prises dans le cadre de l'accord FMI, pour améliorer la mobilisation des recettes fiscales. Le ratio taxes / PIB a progressé en 2023 à plus de 13% (11,5 % en 2022), se rapprochant de la moyenne au sein de l'UEMOA<sup>2</sup> (13,6%). Les efforts doivent être poursuivis en application d'une stratégie de moyen terme (MT Revenue Mobilization Strategy – MTRS) avec l'objectif d'accroître de 0,5% de PIB par an les recettes. La levée des sanctions contre le Niger devrait favoriser les revenus liés aux échanges avec ce pays.

**Les autorités se sont engagées à réduire certaines dépenses.** Les subventions sur le carburant doivent progressivement diminuer de 1% du PIB en 2022 à 0,12% en 2024. La flambée des prix des carburants consécutive à la suppression des subventions au Nigéria, principal fournisseur du pays<sup>3</sup>, pourrait ralentir cette diminution. **Les investissements du Plan d'Action restent prioritaires mais pourraient être revus à la baisse.** Les dépenses de sécurité devraient également être maintenues (1 % du PIB).

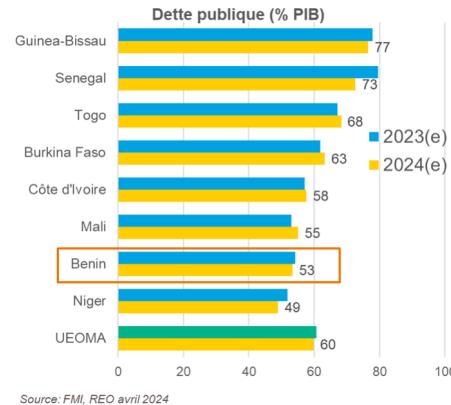
**L'objectif des Autorités est de ramener le déficit à - 3,7% du PIB en 2024 et -2,9% en 2025**, conformément au critère de convergence UEMOA (-3% du PIB). Le respect de cet objectif implique de réels progrès en matière de mobilisation des recettes et une stricte gestion des dépenses qui pourrait être compliquée notamment en cas de dégradation de la situation sécuritaire au nord du pays ou de chocs sur les cours des carburants.

### • Risque modéré de surendettement mais marges réduites en cas de nouveau choc

Les conséquences de la crise COVID et de la guerre en Ukraine ont conduit à la **progression de près de 15 pp du ratio de dette entre 2019 et 2022** pour atteindre un pic de 54% du PIB.

La réduction progressive du déficit budgétaire pourrait permettre une légère amélioration du **ratio d'endettement autour de 52% du PIB en 2025**.

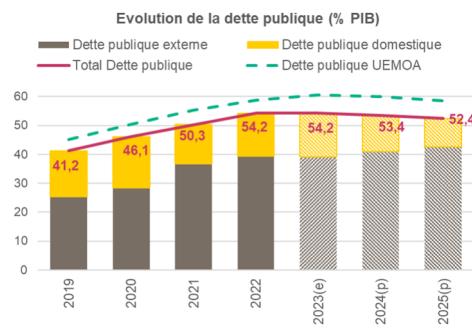
Le niveau de dette publique du Bénin reste en tout état de cause inférieur à la moyenne de la zone UEMOA (environ 60 %) et l'un des plus faibles de la zone.



Une opération de restructuration de dette en octobre 2018 puis deux émissions d'eurobond (mars 2019<sup>4</sup> et janvier 2021), ont permis de réduire la **part de la dette domestique** à environ 30% en 2023 (60 % en 2017). La dette locale est composée majoritairement de titres émis sur le marché de l'UEMOA, avec des taux d'intérêt relativement élevés, surtout dans le contexte de restriction des politiques monétaires qui ont marqué 2023.

**La dette du Bénin est en quasi-totalité (98%) à taux fixe** avec une durée moyenne supérieure à 9 ans. Plus d'un tiers de la dette locale (en FCFA) a une durée supérieure à 7 ans.

En janvier 2023, la Chine aurait annulé une partie de la dette du Bénin au titre de deux prêts sans intérêts pour un montant estimé par le FMI à 3,5 Md F CFA (0,3% du PIB).



La **gestion active de la dette** (refinancement partiel d'une dette obligataire en 2021) a permis de réduire nettement le poids de son service. Selon le, FMI, le ratio service de la dette (P+I) / recettes devrait atteindre en moyenne 33% sur la période 2023-27 contre 77% en 2021. La charge d'intérêt, qui avait atteint un pic de 20% des revenus de l'Etat en 2021 pourrait être ramenée à 13% en 2023. Ces estimations ne prennent pas en compte l'émission obligataire de février 2024 (cf. partie Dette extérieure ci-dessous).

<sup>2</sup> Union économique et monétaire ouest-africaine

<sup>3</sup> Selon le FMI, 90% du carburant consommé au Bénin proviendrait de carburant de contrebande provenant du Nigéria

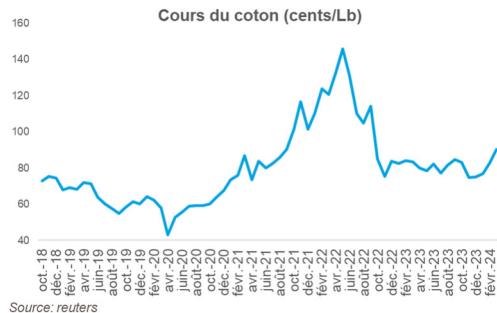
<sup>4</sup> 500 M\$, soit 5,2% du PIB sur 6 ans à 6 %

### 3. POSITION EXTÉRIEURE

- **Déficit courant élevé et persistant**

Les exportations du Bénin sont constituées essentiellement de **produits agricoles** (coton pour 65% des exportations en 2022) et de **fruits** (noix de cajou notamment). Les cours du **coton** ont presque triplé entre mars 2020 et mai 2022, avant de se replier en raison d'une baisse de la demande et de se stabiliser jusqu'à fin 2023. Début 2024, les prix mondiaux sont repartis à la hausse, vraisemblablement alimentés par la spéculation<sup>5</sup>, les fondamentaux du marché ne faisant pas apparaître de déficit d'offre.

Les volumes de production de coton devraient rester élevés au Bénin mais la transformation locale devrait limiter la progression des exportations de coton brut. La hausse de l'activité portuaire grâce notamment à l'utilisation des infrastructures béninoises par les pays enclavés de la région devrait cependant augmenter les recettes d'exportation. L'accord du Président béninois annoncé en mai 2024 pour l'exportation du pétrole nigérien<sup>6</sup> devrait contribuer à cette évolution.



A noter qu'une partie des échanges relatifs à la réexportation de marchandises débarquées au port de Cotonou échapperait aux statistiques officielles. Le pays est notamment considéré comme un important marché de véhicules d'occasions, importés d'Europe puis revendus dans les pays voisins (Nigéria surtout).

**Les besoins d'importation du Bénin** (pétrole, céréales et biens d'équipement notamment), resteront élevés, maintenant le **déficit courant autour de -5% du PIB en 2024-25**.

**Le solde courant est en partie couvert par les flux** d'Investissements directs étrangers (IDE) attirés par la réalisation de la zone économique de Glo-Djigbé et les travaux relatifs au pipeline Niger-Bénin.

- **Une gestion active de la dette extérieure**

La dette extérieure du Bénin est exclusivement publique. Le risque de surendettement extérieur, qualifié de modéré selon la terminologie FMI, est atténué par son niveau relativement peu élevé (de l'ordre de 40%

du PIB) et sa structure, **dominée par la dette concessionnelle** (environ 60% à fin 2022).

Le Bénin a en outre une gestion active de sa dette. Le pays a refinancé en 2021 des titres arrivant à échéance en 2026 par l'émission de **deux Eurobonds** pour un montant total de 1 Md\$<sup>7</sup>. Le pays a innové en juillet 2021 en émettant le **premier Eurobond<sup>8</sup> destiné à financer les investissements relatifs à la réalisation des objectifs de développement durables (ODD) des Nations-Unies**. En 2023, le Bénin a bénéficié d'une garantie de la Banque Africaine de Développement qui lui a permis de lever entre 400 et 500 M€ auprès d'investisseurs internationaux. Enfin, **en janvier 2024, l'Etat béninois est revenu sur les marchés** et a mobilisé 750 M\$ (sur 14 ans au taux de 7,96%) pour couvrir une partie de ses besoins de financement pour 2024.

**Après l'amélioration du rating de Moody's de B2 à B1** en mars 2021, **Fitch a relevé le sien de B à B+** en avril 2022. S&P a relevé sa notation de B+ à BB- en avril 2024, positionnant le pays au même niveau que l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire. **Le pays peut également compter sur les bailleurs internationaux**. Le FMI a accordé au Bénin en 2023 un financement de 200 M\$ au titre de sa Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), complétant la ligne de 638 M\$ accordée en 2022<sup>9</sup>.

**Le ratio du service de la dette externe/ exportations pourrait atteindre selon le FMI un pic à près de 12% en 2025** (moins de 9% en 2022), restant toutefois inférieur au seuil recommandé par l'institution pour le pays (15%). **Les échéances de remboursement les plus élevées de dette extérieure sont attendues autour de 2030**.

La situation d'endettement extérieur reste vulnérable en cas de choc sur les cours des matières premières et les exportations.

- **Risque de change atténué par l'indexation du Franc CFA à l'euro**

Membre de l'UEMOA, le Bénin appartient donc à la zone Franc. Fin décembre 2019, le président ivoirien A. Ouattara a annoncé **une réforme du Franc CFA**, prévoyant notamment un changement d'appellation de la monnaie de Franc CFA en ECO<sup>10</sup> et la suppression de l'obligation de la BCEAO de déposer au moins 50% de ses réserves auprès du Trésor français. En revanche, **ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme**, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective. Une nouvelle réforme pourrait être envisagée par le nouveau Président sénégalais.

<sup>5</sup> Coton, des prix au-delà de la compréhension - Chronique des matières premières (rfi.fr)

<sup>6</sup> Au Bénin, Patrice Talon autorise à nouveau l'exportation de pétrole nigérien - Jeune Afrique

<sup>7</sup> 700 Mns \$ au taux de 4,875% sur 11 ans et 300 Mns \$ au taux de 6,875 % sur 31 ans

<sup>8</sup> 500 Mns €, au taux de 4,8% pour une échéance en 2035

<sup>9</sup> au titre du mécanisme élargi de crédit et de la facilité élargie de crédit

<sup>10</sup> ECO était le nom choisi pour la future monnaie unique de la zone CEDEAO et non des seuls pays de la zone franc

**Le cours du F CFA s'est apprécié de l'ordre de 3,5% face au dollar en 2023**, contrairement aux monnaies des pays voisins qui se sont dépréciées, en particulier au Ghana (près de -14%) et au Nigeria (près de -50%). Le F CFA a perdu -3% entre janvier et fin avril avant de se raffermir, cédant -1% à mi-mai par rapport à janvier.

**Les réserves de la zone UEMOA centralisées par la BCEAO étaient en repli en 2023** à moins de 3,5 mois d'importations. Le retour des pays sur les marchés internationaux et les financements obtenus auprès des prêteurs officiels (notamment FMI) devraient permettre, au minimum, de stabiliser les réserves.

La BCEAO a relevé progressivement son taux de référence (taux marginal) de 4% début 2022 à 5,5% en décembre 2023. L'évolution des taux dépendra notamment des décisions de la BCE, un assouplissement de la politique monétaire européenne étant attendu courant 2024.

## 4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

### • Relatif apaisement des tensions politiques

Patrice Talon a été élu à la tête du Bénin en mars 2016 (65% des voix) et réélu en avril 2021 avec un score sans appel (86% des voix) mais une participation faible (50% contre 64% en 2016). Le contexte électoral était très tendu en raison d'une nouvelle réglementation<sup>11</sup> contestée par l'opposition. Les législatives de janvier 2023 se sont déroulées dans le calme et ont confirmé la prédominance de la coalition au pouvoir (81 des 109 sièges), mais avec un faible taux de participation (38%).

Une partie de la population reproche au Président Talon ses dérives autoritaires, provoquant des mouvements de contestation. Les prochaines élections présidentielles sont prévues en 2026. P. Talon, qui a déjà effectué deux mandats, ne pourra pas, selon la Constitution, se représenter.

Le pays doit faire face à la menace des groupes terroristes djihadistes présents dans les pays voisins, notamment au Nord, à la frontière avec le Burkina Faso. La sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO et le départ des forces de maintien de la paix font craindre une accentuation de la menace terroriste et son extension aux pays voisins, dont le Bénin.

### • Lents progrès en matière de gouvernance

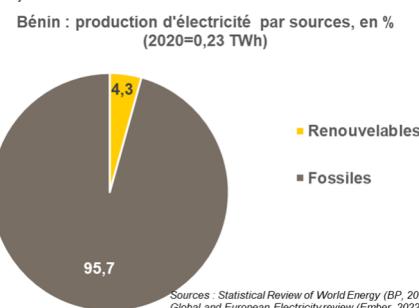
Le Bénin est relativement mieux classé que les pays voisins selon les indicateurs de gouvernance Banque Mondiale, en particulier en termes d'efficacité du gouvernement et de stabilité politique. Mais son classement est identique à celui observé en 2018. L'indicateur de liberté politique se dégrade mais les efforts en matière de lutte contre la corruption permettent

au pays de progresser dans le **classement Transparency international 2022** (72<sup>ème</sup> 83<sup>ème</sup> en 2020). Le pays a engagé plusieurs réformes pour améliorer l'environnement des affaires et encourager le secteur privé : Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx), modernisation du système de passation des marchés publics, zones économiques spéciales, unification du cadre légal des partenariats public-privé (PPP)...).

## 5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Bénin est très exposé aux changements climatiques (161<sup>ème</sup> sur 181 pays selon l'indicateur de vulnérabilité de ND Gain), en particulier aux **risques de sécheresse et d'inondations, pouvant affecter le secteur agricole**. Selon la Banque Mondiale, en cas de réchauffement de 2,7 °C, 98 % du territoire béninois serait exposé à des températures extrêmes d'ici 2070.

Le pays figure parmi les plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre (120<sup>ème</sup> sur 160). Ses émissions proviennent principalement des secteurs de l'énergie (47%) et de l'agriculture (45%). Elles ont augmenté (+6%/an en moyenne entre 2014-18 contre +3%/an entre 2010-14). L'objectif du Bénin est de réduire globalement ses émissions (hors secteur forestier) de 16% sur la période 2021 à 2030, ce qui constitue un défi compte tenu de la trajectoire récente. Les efforts devraient porter sur le développement des sources d'énergies renouvelables (moins de 5% du mix énergétique).



Le pays a adopté une législation relative au changement climatique en 2018 et une politique de gestion du changement climatique 2021-30, ainsi qu'un plan d'adaptation (amélioration de la gestion des eaux pluviales, de l'urbanisation). Le Bénin bénéficie d'un programme de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour renforcer la résilience des populations du Sahel (Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique – PIDACC). Le pays a conclu en 2022 avec la société italienne ENI pour développer des cultures oléagineuses destinées au système de bio-raffinage d'ENI.

<sup>11</sup> tout candidat à la présidence devait obtenir le parrainage d'autres élus



## DIRECTION DES ÉTUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

<b>Baptiste Thornary</b>	Chef économiste	baptiste.thornary@bpifrance.fr
<b>Sabrina El Kasmi</b>	Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomique Risque pays	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr
<b>Economies émergentes / Risque Pays</b>		
<b>Anne-Sophie Fèvre</b>	<i>Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI &amp; Russie</i>	as.fevre@bpifrance.fr
<b>Adriana Meyer</b>	<i>Amérique Latine, Asie du Sud &amp; Inde, Afrique de l'Est</i>	adriana.meyer@bpifrance.fr
<b>Victor Lequillerier</b>	<i>MENA, Turquie, Chine, ASEAN</i>	victor.lequillerier@bpifrance.fr
<b>Global trends, Pays Développés, Conjoncture France</b>		
<b>Laetitia Morin</b>	<i>France, pays développés, conjoncture PME</i>	laetitia.morin@bpifrance.fr
<b>Thomas Laboureau</b>	<i>France, pays développés, conjoncture ETI</i>	thomas.laboureau@bpifrance.fr

### Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.